

Collège de Candolle

TRAVAIL

DE

MATURITÉ

GUIDE DE L'ÉLÈVE

"C'est souvent la question qui est la réponse"

Table des matières

1. Introduction.....	page 3
2. Rappels de la réglementation de la formation gymnasiale au Collège de Genève (Règlement interne du Collège de Genève).....	page 4
3. Quelques précisions sur le travail.	
3.1 Types de travail.....	page 5
3.2 Formes de travaux possibles.....	page 5
3.3 Langue.....	page 6
3.4 Nombre d'élèves pour un travail.....	page 6
3.5 Ampleur.....	page 6
3.6 Aide et accompagnement.....	page 6
3.7 Évaluation.....	page 7
3.8 Moyens à disposition au Collège.....	page 7
4. Indications techniques relatives à la présentation du travail de maturité.	
4.1 Présentation écrite.....	page 8
4.2 Notations bibliographiques.....	page 9
4.3 Restitution.....	page 11
4.4 Soutenance orale.....	page 12
5. Calendrier du travail de maturité.....	page 14
6. Quelques titres d'anciens travaux de maturité.....	page 15

1. INTRODUCTION

L'une des principales nouveautés introduites avec la réglementation sur la reconnaissance des certificats de maturité de 1995 a été le travail de maturité. Les études supérieures font en effet appel à un éventail de compétences et d'aptitudes plus large que les seules connaissances liées aux disciplines. Le travail de maturité est un moyen de développer ces compétences et ces aptitudes. On peut rappeler ici les commentaires sur ce sujet qui accompagnent la réglementation :

- *Le travail de maturité est exigé pour l'ensemble des élèves. Les compétences développées pour sa réalisation cadrent parfaitement avec les objectifs du Collège et avec les aptitudes requises pour les études universitaires. Le sujet du travail de maturité figurera explicitement sur le certificat de maturité. On souligne par là l'importance de ce travail, et son caractère particulier par rapport aux autres disciplines.*
- *Par ce travail, l'élève exerce et démontre son **aptitude à chercher, à évaluer, à exploiter et à structurer l'information** ainsi qu'à **communiquer ses idées**. Cette communication impliquera obligatoirement les deux formes d'**expression écrite et orale**.*
- *Dans le cas où le travail serait de nature essentiellement graphique, visuelle, artistique ou matérielle, un commentaire écrit sera exigé. La présentation orale devrait se faire devant un jury composé de maîtres et/ou de personnes extérieures à l'école. Parmi les objectifs, il faut relever également **la motivation, l'acquisition d'une méthode de travail, le développement de l'autonomie et l'ouverture au-delà d'une discipline au sens strict**.*
- *Le travail de maturité exige un encadrement par les enseignants tant pour la formulation des sujets que pour les méthodes de travail. Il devra également faire l'objet d'une évaluation formative qui incitera l'élève à arriver à des prestations suffisantes et à la maîtrise des objectifs visés.*
- *Le choix du sujet pourrait être l'occasion de confirmer le profil choisi par l'élève ou au contraire de le diversifier.*



Ce travail offre la possibilité aux élèves d'élaborer une recherche tout à fait personnelle, qui leur permettra d'opérer une synthèse entre diverses connaissances et divers savoir-faire acquis au cours de leurs études gymnasiales. La plus grande liberté possible leur sera laissée dans le choix du sujet et dans la conduite du travail, afin que chacun puisse trouver un domaine qui corresponde à ses goûts et adopter une démarche qui lui convienne, dans les limites fixées par les maîtres accompagnateurs bien évidemment.

On ne demandera en aucun cas un savoir ou un savoir-faire enseigné normalement par les Hautes Écoles. Ces dernières attendent en revanche que les futurs étudiants puissent notamment acquérir par ce travail les compétences suivantes : savoir poser des questions, savoir communiquer et savoir penser de manière créative.

2. RAPPELS DE LA REGLEMENTATION DE LA FORMATION GYMNASIALE AU COLLEGE DE GENEVE (Règlement interne du Collège de Genève)

Vous trouverez ci-dessous des informations importantes relatives à la réglementation du travail de maturité.

Chapitre VIII Travail de maturité

Art. 39 Généralités

¹ Dans le courant des deux années terminales, chaque élève doit effectuer, seul ou en équipe, un travail autonome d'une certaine importance, dénommé « travail de maturité ».

² Le travail de maturité fait l'objet d'un texte ou d'un commentaire rédigé et d'une présentation orale.

³ Une maîtresse ou un maître accompagnant assume la responsabilité de l'encadrement de l'élève ou de l'équipe ; il suit l'évolution du travail de maturité et procède finalement, en faisant partie du jury, à son évaluation.

⁴ Le titre et la note du travail de maturité figurent sur le certificat de maturité.

Art. 40 Évaluation

¹ Le travail de maturité est noté. La note vaut comme note acquise au 1^{er} semestre de la 4^e année et entre en considération pour l'obtention du certificat de maturité gymnasiale.

² L'évaluation du travail de maturité tient compte à parts égales de la démarche de l'élève, du document écrit et de la présentation orale.

³ Un travail de maturité rendu hors délai est pénalisé. Il sera considéré comme non rendu au-delà de 24 heures de retard.

Art. 41 Travail non rendu

¹ En cas de travail non rendu, la direction exige un nouveau TM qui doit être effectué selon le calendrier de la volée suivante. Le sujet peut être imposé.

² Après avoir rendu et soutenu le nouveau travail et en cas de réussite de la session de maturité en juin, l'élève obtient le certificat au plus tôt au mois de janvier qui suit cette session.

Art. 42 Fraude ou plagiat

¹ Toute fraude ou plagiat entraîne l'annulation du travail de maturité.

² La direction impose un nouveau travail de maturité qui doit être exécuté après les examens de maturité, selon le calendrier de la volée suivante. Après avoir rendu et soutenu le nouveau travail et en cas de réussite de la session de maturité en juin, l'élève obtient le certificat au plus tôt au mois de juin de l'année suivante.

Art. 43 Jury

¹ Le travail de maturité est apprécié par un jury qui comprend au moins le maître accompagnant et un juré qu'il peut proposer et dont la désignation est validée par la direction. La directrice ou le directeur ou l'un des membres du conseil de direction fait partie de droit de ce jury.

² Le juré a pour mission de s'assurer du niveau atteint par le travail de la candidate ou du candidat ainsi que du bon déroulement de la présentation orale.

³ Des directives concernant la réalisation et l'accompagnement des travaux de maturité sont édictées par la conférence des directeurs du Collège de Genève.

3. QUELQUES PRÉCISIONS SUR LE TRAVAIL

3.1 Types de travail

Il doit s'agir d'un travail original réalisé seul ou en groupe. On doit pouvoir en reconnaître les auteurs, par leur choix, l'indication et l'exploitation des sources, la qualité de la synthèse et les idées personnelles qu'ils y auront présentées.

Les sujets choisis par les élèves peuvent être en rapport avec :

- une discipline enseignée, avec ouverture sur d'autres savoirs ;
- plusieurs disciplines enseignées;
- une activité particulière offerte par l'établissement (journées hors-cadre, animation culturelle, voyages, etc.);
- un intérêt personnel n'entrant pas directement dans le champ des disciplines enseignées;
- une activité extrascolaire genevoise, suisse ou étrangère de type culturel, social, humanitaire, environnemental, architectural ou économique.

Dans ces deux derniers cas, cela implique cependant qu'un maître soit à même de superviser le travail de l'élève.

Le choix du sujet fait partie intégrante du travail de maturité. Une fois élaborés, ces sujets seront soumis à une commission de validation; ils pourront être refusés, notamment s'ils présentent des aspects inacceptables dans le cadre d'une école publique ou pour des raisons financières.



3.2 Formes de travaux possibles

Le travail pourra prendre plusieurs formes, mais **sera toujours accompagné d'un commentaire écrit**, qui devra notamment comprendre une page de titre, une table des matières, une introduction, le corps du travail proprement dit, les conclusions, une bibliographie et éventuellement des annexes. Cela pourra être :

- **Un travail de recherche** (recherche, analyse critique, rapport scientifique, enquête, etc.) :
Quel que soit le domaine du travail, il faudra formuler au départ un problème ou une hypothèse (sous forme de questions), puis chercher par les moyens appropriés à lui trouver des éléments de réponse. Le travail de recherche prendra la forme d'un dossier soigné.
- **Une réalisation artistique** (recueil de poèmes, pièce de théâtre, sculpture, partition de musique, court-métrage cinématographique, etc.) :
Il s'agit de réaliser une œuvre personnelle (individuelle ou collective) dans le cadre d'une démarche artistique.
- **Une activité extrascolaire** (expérience personnelle, sociale, para-professionnelle d'intérêt général, etc.)
*Il s'agit d'une activité qui sera suivie pour un temps déterminé, dans un cadre extérieur à l'école, correspondant à un projet clairement formulé.
Dans le document de présentation, cette activité sera décrite précisément; il comportera également un développement théorique portant sur l'un des ses aspects.*

3.3 Langue

Le travail de maturité peut être rédigé dans une autre langue que le français, pour autant qu'il s'agisse d'une langue enseignée dans l'établissement et que le sujet le justifie.

3.4 Nombre d'élèves pour un travail

Le travail de maturité peut être réalisé seul ou par groupe de deux ou trois, éventuellement davantage dans des cas exceptionnels, si le sujet notamment l'exige.

Dans le cas où le travail se fait en groupe, tous les membres doivent avoir un but commun. Ils doivent pouvoir interagir entre eux, et la répartition des tâches doit être clairement précisée et acceptée par tous. La cohérence entre les membres doit exister, faute de quoi un membre peut être exclu du groupe.

3.5 Ampleur

Quelle que soit la forme choisie, on veillera à ce que le travail de maturité n'ait pas l'ampleur d'un travail de type universitaire. L'élève devra y consacrer une soixantaine d'heures en tout, équivalant à une charge de deux heures hebdomadaires durant deux semestres. Naturellement, les travaux effectués à plusieurs devront avoir une ampleur correspondant au nombre d'élèves du groupe.



3.6 Aide et accompagnement

La responsabilité de l'encadrement du travail de maturité est dévolue au premier chef au maître accompagnateur, chargé notamment :

- d'affiner le choix des sujets;
- d'organiser les contacts avec ses élèves et de définir avec eux les modalités de travail (méthodologie, planifications des entretiens, préparation à la présentation orale, etc.);
- de veiller à l'avancement du travail;
- d'informer la direction des problèmes et des insuffisances éventuelles;
- de mener à terme le suivi et l'évaluation du travail.

Des entretiens réguliers en cours de réalisation permettront un accompagnement constructif.

L'élève (ou le groupe d'élèves) et le maître accompagnateur se mettront d'accord sur les modalités de leur collaboration.

Une trace écrite des entretiens sera conservée par le maître accompagnateur comme par l'élève (*fiches d'entretien*). On y consignera les problèmes soulevés, les remarques énoncées, la progression constatée, etc.

Pour sa part, l'élève peut tenir un *carnet de bord* où il consignera les démarches et les étapes de son travail, notamment les références bibliographiques (qui se perdent très facilement sinon).

Une répartition des élèves entre les différents maîtres accompagnateurs sera établie, en essayant de tenir compte des compétences et des souhaits de chacun, dans la mesure du possible bien évidemment. La direction validera cette répartition.

3.7 Évaluation

L'évaluation est aussi bien formative que certificative. Elle incite l'élève à arriver à des prestations suffisantes et à la maîtrise des objectifs visés. Elle juge de la progression du travail autant que du résultat. Globalement, on attend que les élèves aient expérimenté *la curiosité intellectuelle, le plaisir de la recherche, la capacité à poser des questions, à interroger et à s'interroger*. L'évaluation relève du maître accompagnateur et du juré. Le travail de maturité fera l'objet d'une note, établie à la demie, qui sera l'une des 14 notes prises en compte pour l'obtention du certificat de maturité.

Le travail de maturité fera l'objet d'une évaluation globale qui prend en compte de manière équivalente les trois aspects du travail :

- La progression du travail au cours de son élaboration (processus, respect des délais).
- La qualité du travail rendu (dossier écrit, réalisation pratique).
- La qualité de la présentation orale du travail de maturité.

Remarques :

Dans le cas d'un travail en équipe, l'apport de chacun sera pris en considération.

Le non respect des délais ou des directives sera pénalisé.

Un élève qui redoublerait sa troisième année pourra poursuivre son travail de maturité au cours de son année de redoublement

3.8 Moyens à disposition au Collège

Le collège de Candolle peut mettre à disposition des élèves les ressources du centre de documentation, de la bibliothèque, des salles informatiques. De cas en cas, il peut être possible d'utiliser d'autres moyens (audiovisuels par exemple). Le collège peut contribuer, sur demande, aux frais du travail de maturité dans le cadre où il présente un intérêt pour le collège, soit pour sa décoration, soit pour une animation culturelle. Les maîtres donneront toutes les indications nécessaires aux élèves durant la réalisation du travail. **Il convient toutefois de présenter une demande préalable à la direction**, pour s'assurer que le financement est effectivement possible.

4. INDICATIONS TECHNIQUES RELATIVES A LA PRESENTATION DU TRAVAIL DE MATURITE

4.1 Présentation écrite

- Format A4;
- Document informatisé (police de caractères Arial 11 ou Times New Roman 12, justifié, interligne simple);
- Pages numérotées (en bas) ;
- Longueur :
 - 6500 mots pour le travail de recherche individuel (env. 15 à 20 pages)
 - 10'000 mots pour les groupes de 2 (20 à 25 pages).
 - 3000 mots pour la réalisation artistique,
 - 5000 mots (env.10 pages) pour l'activité extrascolaire.

Ne sont pas comprises dans ces nombres: la page de titre, la table des matières, les illustrations, la bibliographie, les annexes;

- Document relié. (agrafes, barrettes, spirales etc.)

De plus, Le TM doit contenir :

- une page de titre; (Prénom, NOM (en majuscules), catégorie (arts visuels – danse, musique, arts plastiques, création artistique, recherche ou extrascolaire)), titre, sous-titre s'il y en a un, année d'édition.
- une table des matières;
- une introduction (précisant vos intentions, la délimitation du sujet, la méthode utilisée, le plan général);
- le développement de sujet en différentes parties (recherches, discussions, analyse);
- une conclusion (résultats obtenus, objectifs atteints);
- un bilan personnel;
- une bibliographie (3 sources différentes au *minimum*).

Le TM peut aussi contenir

- des illustrations (en note de bas de page : nommer le titre, citer l'artiste (NOM (en majuscules), prénom (en minuscules), donner l'année d'exécution et citer la source (cf. "Notations bibliographiques"))
- des remerciements;
- des annexes (ne doivent y figurer que les documents indispensables, mais qui chargeraient trop le corps principal du travail — les autres sont à garder à disposition pour d'éventuelles demandes de précisions); etc.

Nota : Les types de TM différents de la recherche (réalisations artistiques, expériences extrascolaires,...) font l'objet de dispositions particulières (voir critères d'évaluation que l'accompagnant-e présentera). **Dans tous les cas, un rapport écrit devra être rendu, avec les mêmes caractéristiques formelles que ci-dessus** ; le plan, toutefois, en sera différent, et la longueur, moindre.

4.2 Citations des sources et Notations bibliographiques

Pour la citation des sources et la rédaction d'une bibliographie correctes, nous pourrions nous référer au "Guide de rédaction des citations et des références bibliographiques" fort utile, qui est disponible sur le site internet de la HEG (Haute école de gestion de Genève)¹. Les exemples ci-dessous sont tous tirés de ce document. La pagination à la fin de chaque exemple correspond au document PDF de la HEG en ligne.

Citations:

- **Citation d'une source dans le texte**

p.ex: "Aujourd'hui les réseaux sociaux sont devenus incontournables, tant pour la vie sociale des adolescents (Pisani, Piotet 2011) que pour le personal branding dans le monde de l'entreprise (Delcroix 2012a). " (p.7)

- **Paraphrase ou citation indirecte**

p.ex: "Maurisse (2011) estime que le maître d'apprentissage doit être un repère pour les apprentis." (p.7)

- **Citation directe**

p.ex: "« Les PME peuvent exploiter les opportunités offertes par la coopération avec d'autres entreprises [...] » (Hamdouch, Reboud et Tanguy 2011). " (p.8)

- **Citation d'informations factuelles (données, chiffres, faits)**

p.ex: " Le taux de chômage était de 3.5 % en septembre 2010 (OFS 2010) ".(p.8)

Livres, revues, articles, supports audio/vidéo:

Chaque citation dans le texte doit correspondre à une référence bibliographique complète située dans la bibliographie à la fin du travail. (p.8):

➤ Voici la bibliographie correspondant au texte donné en exemple plus haut:

NOM DE L'AUTEUR (en majuscules) Prénom (en minuscules), année de publication, <i>Titre (en italiques)</i> , lieu d'édition, éditeur

p.ex: PISANI, Francis et PIOTET, Dominique, 2011. *Comment le web change le monde : des internautes aux webacteurs*. Paris : Pearson. Les temps changent." (p.8)

➤ Ci-dessous quelques autres modèles de références bibliographiques proposés par le guide cité plus haut.

- **Livre**

NOM (en majuscules) Prénom (en minuscules), année. <i>Titre (en italiques)</i> . Édition. Lieu : éditeur, date de publication. Collection, numéro.
--

p.ex: BĂNI, Renée, 2010. *Quel avenir pour le buzz online ?* Sarrebruck : Ed. universitaires européennes.

¹ (https://www.hesge.ch/heg/sites/default/files/guide_ref.pdf) Rédaction d'une bibliographie et méthodes de citation, guide pratique, v.4.3,[2014]

p.ex: DESBOIS, Henri, GUICHARD, Eric, HERRENSCHMIDT, Clarisse, MATHIAS, Paul et RYGIEL, Philippe, 2011. *Regards croisés sur l'Internet*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB. Papiers

- **Chapitre d'un livre**

NOM (en majuscules) Prénom (en minuscules), année. Titre du chapitre. *In* : NOM, Prénom (si différent de l'auteur du chapitre). *Titre du livre (en italiques)*. Édition. Lieu : éditeur, date de publication, pages. Collection, numéro.

p. ex : BĂNI, Renée, 2010. Le buzz au cœur du Web 2.0 : aspects sociologiques. In : *Quel avenir pour le buzz online ?* Sarrebruck : Ed. universitaires européennes, pp. 12-24.

p.ex: SOUDOPLATOFF, Serge, 2011. Le codesign comme nouvelle approche de la relation client à l'ère du web 2.0. In : BRIFFAUT, Jean-Pierre (dir.). *Univers virtuels et environnements collaboratifs : visions multidisciplinaires théoriques et pratiques*. Paris : Hermès Science Publications, pp. 119-133. Management et informatique.

- **Revue (numéro)**

NOM (en majuscules) Prénom (en minuscules), année. Titre du numéro. *Titre de la revue (en italiques)*. Date de publication. Numéro.

p.ex: GUERRE, Louise [dir. de la rédaction], 2011. Choisir ses logiciels. *Archimag guide pratique*. N° 43

- **Article papier**

NOM (en majuscules) Prénom (en minuscules), année, Titre de l'article. *Titre de la revue (en italiques)*. Date de publication. Numérotation, pages.

p.ex: EGAN, Math, 2011. Clarity from Chaos. *The Hub Magazine*. July/August 2011. Vol. 7, n° 43, pp. 38-39.

- **Film**

NOM (en majuscules) Prénom (en minuscules), [réalisateur(s) ou producteur(s)], année. *Titre (en italiques)*. [film]. Lieu : nom de la société de production, date.

p.ex: SPIELBERG, Steven [réalisateur], 2002. *Minority report* [film]. USA : Twentieth Century Fox

- **DVD, CD, CD-ROM**

NOM (en majuscules) Prénom (en minuscules), année. *Titre (en italiques)* [support/forme]. Édition/Version. Format/Configuration requise. Lieu : éditeur/société de production, date de publication. Collection, numéro.

p.ex: POWELL, Mark, 2011. *Dynamic presentations*[CD]. Cambridge : Cambridge University Press. Cambridge Business Skills.

p.ex: CARRE, Jean-Michel, 2009. *J'ai très mal au travail : cet obscur objet de haine et de désir* [DVD]. PAL. [Paris] : Éditions Montparnasse.

Documents numériques :

- **Site web**

NOM (en majuscules) Prénom (en minuscules), année. *Nom du site web (en italiques)*. [en ligne]. Date de publication. Date de mise à jour. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

p.ex: ZOONEKYND, Vincent, 2004. *Statistiques avec R* [en ligne]. 13 octobre 2004. [Consulté le 21.03.2014]. Disponible à l'adresse : http://zoonek2.free.fr/UNIX/48_R_2004/all.html

p.ex: HAUTE ECOLE DE GESTION (GENEVE), 2014. *Haute école de gestion Genève* [en ligne]. [Consulté le 19.03.2014]. Disponible à l'adresse : <http://hesge.ch/heg>

- **Article en ligne**

NOM (en majuscules) Prénom (en minuscules), année. Titre de l'article. *Titre de la revue (en italiques)* [en ligne]. Date de publication. Numérotation, pages. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

p.ex : BEAUTE, Bertrand, 2011. « Oui, j'emploie des travailleurs au noir. Comme tout le monde ». PME Magazine[en ligne]. 27 juillet 2011. [Consulté le 26 août 2011]. Disponible à l'adresse : <http://www.pme.ch/de/artikelanzeige/artikelanzeige.asp?pkBerichtNr=183560>

- **Facebook**

Une page Facebook

NOM (en majuscules) Prénom (en minuscules), année. Titre. *Facebook (en italiques)*[en ligne]. Date de publication/dernière mise à jour. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

p.ex: NESPRESSO, 2012. Nespresso. Facebook[en ligne]. [Consulté le 25 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : <http://www.facebook.com/nessore>

Un message sur Facebook

NOM (en majuscules) Prénom (en minuscules), année. Début du message. *Facebook (en italiques)*[[en ligne]. Date de publication, heure. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL.

p.ex: NESPRESSO, 2012. Are you having a Latte Macchiato this morning ? Facebook[en ligne]. 20 janvier 2012, 00:39. [Consulté le 25 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : <http://www.facebook.com/nessore/posts/148258315289414>

- **Wikipédia**

NOM (en majuscules) Prénom (en minuscules), année. Titre. *Nom du site web (en italiques)* [en ligne]. Date de publication, heure. Date de mise à jour, heure. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL.

p.ex (sans auteur) : Développement durable. *Wikipédia : l'encyclopédie libre* [en ligne]. Dernière modification de la page le 30 avril 2013 à 21:50. [Consulté le 2 mai 2013]. Disponible à l'adresse : http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=D%C3%A9veloppement_durable&oldid=97051944

4.3 Restitution

Lors de la reddition de votre TM au secrétariat, il faudra remettre :

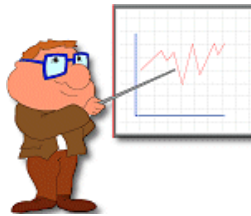
- Document restitué en 3 exemplaires papier (chaque élève gardera un exemplaire personnel également). (Maître accompagnant, juré, archives.)
- !!! Pour les films, musiques, productions multimédias, etc. un CD indépendant, lisible par VLC en trois exemplaires aussi. (Maître accompagnant, juré, et présentation lors d'un jour spécialement dédié aux TMs/ archives.)
- La déclaration d'authenticité, dûment remplie.
- Un support informatique est à remettre également et se présentera comme suit :
 1. Fichier Word (ou Libre Office), et fichier PDF (page de titre, annexes et bibliographie incluses);
 2. CD-R (et non CD+R ou CD RW, pas de clé U.S.B.);
 3. Nom et prénom inscrits sur le CD;
 4. Dans une enveloppe de CD en papier, sur laquelle seront inscrits très distinctement, en-haut à droite, au crayon gris : NOM, Prénom et Année d'édition

4.4. Soutenance orale

Présentation de 30 à 40 minutes, qui comprendra l'exposé et la défense du TM :

Éléments pris en compte pour l'évaluation de la soutenance orale

- ◆ Clarté de l'exposé
- ◆ Qualité de l'expression.
- ◆ Exposé du sujet, de la problématique, de la question.
- ◆ Choix des supports éventuels (rétroprojecteur, tableau noir, acétates, magnétoscope, ordinateur, vidéo, photos, etc.).
- ◆ Gestion du temps.
- ◆ Qualité et promptitude des réponses (cohérence, adéquation, maîtrise du sujet).
- ◆ Pour les travaux de groupe : organisation entre les membres du groupe (répartition du temps, structure de la présentation, etc.).



Plusieurs pistes que vous pouvez suivre pour la défense orale de votre travail

Type « narration de recherche » :

Exposer clairement le travail que vous avez mené, les pistes que vous avez suivies et éventuellement les raisons qui vous ont fait vous arrêter, l'état actuel de votre recherche avec les pistes non encore explorées, les échecs (avec les raisons de l'échec : notion non comprise, calcul que vous n'avez pas su mener à terme, manque de documentation, etc.) et bien sûr les réussites (propriété démontrée, concept compris, etc.).

Type « développement d'un point particulier » :

Vous pouvez à un moment de votre travail avoir envie de développer un point qui vous semble important pour la construction de l'édifice en précisant bien en quoi il vous semble important, et en détaillant les résultats sans oublier de donner le statut de ces résultats : hypothèses, conjectures, résultats prouvés en vous référant à une théorie, en donnant des exemples.

Type « présentation d'une théorie » :

Dans votre travail de recherche documentaire, vous avez rencontré des théories (mathématiques ou physiques par exemple), qui sont la base du travail que vous menez ; vous pouvez alors exposer ces théories en montrant en quoi elles sont importantes pour votre recherche.

Type « présentation bibliographique »

Vous avez recueilli des informations à partir de sites *internet*, de livres, d'articles de revues, d'encyclopédies; un exposé peut présenter l'ensemble de ces recherches bibliographiques en faisant un bref résumé de chacun et, bien sûr, en montrant l'intérêt de ces documents pour votre recherche.

Note : la liste ci-dessus n'est nullement exhaustive.

Quelques conseils :

- Reprenez votre problématique : vous y trouverez le point de départ de votre soutenance
- Annoncez vos intentions : n'hésitez pas à donner le plan de votre exposé.
- Développez l'argumentation : évitez le résumé.
- Soyez critique sur votre travail.
- Soyez enthousiaste et convaincant.
- Surveillez votre niveau d'expression et regardez votre auditoire.

CALENDRIER DU TRAVAIL DE MATURITE pour les élèves passant la maturité en juin 2018

Vendredi 14 octobre 2016.....	Reddition par les maîtres des propositions de sujet.
Vendredi 4 novembre 2016 à 11 h 40.....	Réunion d'information pour les élèves de 3 ^{ème} à l'aula.
Jusqu'au vendredi 18 novembre 2016.....	Recherche par les élèves d'un maître accompagnateur.
Vendredi 18 novembre 2016 à 9 h 55.....	Reddition par les élèves au secrétariat du document "Choix du sujet pour le T.M".
Lundi 28 novembre 2016 à 16 h 45.....	Bourse aux TM et organisation des séances de validation.
Vendredi 13 janvier 2017 au plus tard.....	Rendez-vous initial élèves / maîtres accompagnateurs.
Dès le 13 janvier 2017.....	Élaboration et problématisation des sujets. Rédaction du document " Description du travail ".
Du 16 au 20 janvier 2017.....	Exposition des TM de la volée de 4 ^{ème} .
Vendredi 20 janvier 2017.....	Reddition par les élèves au maître accompagnateur du document "Description du travail".
Du 23 au 27 janvier 2017.....	Validation des sujets.
Lundi 30 janvier 2017.....	Début du travail proprement dit.
Du lundi 3 juillet au vendredi 25 août 2017.....	Vacances d'été.
Du 28 août au vendredi 8 septembre 2017.....	Rencontre obligatoire avec le maître accompagnateur pour l'établissement du bilan intermédiaire.
Mardi 19 septembre 2017.....	Reddition des bilans intermédiaires aux élèves et au secrétariat par les maîtres accompagnateurs.
Lundi 25 septembre 2017 à 11 h 45.....	Reddition par les élèves de la version provisoire.
Lundi 6 novembre 2017 à 11 h 45.....	Reddition finale du TM au secrétariat par les élèves.
Du 8 novembre au 22 décembre 2017.....	Soutenances.
Du 8 au 12 janvier 2018	Communication des résultats aux élèves.

6. QUELQUES TITRES D'ANCIENS TRAVAUX DE MATURITÉ

- "Le Barbalph". Création et montage d'un spectacle de cirque.
A la découverte du métier d'assistant-e social-e.
Adaptation de *L'Écume des jours* de Boris Vian.
Analyse et retranscription d'un document familial
Andrea Palladio. La systématisation de l'architecture.
Aspects psychologique et social de la vie de Joseph Merrick.
Commerce inéquitable : exploitation au supermarché.
Comparaison de deux mouvements politiques: l'union démocratique du centre et le front national.
Composition d'un morceau musical.
Construction d'un tabouret à l'ancienne, par la technique "Tenon-Mortaise".
Création d'un disque de musique par le biais de l'informatique.
Création d'un livre de jeu de rôle médiéval fantastique.
Création d'un orchestre d'harmonie et préparation d'un concert.
Création partielle d'une bande dessinée.
De la prise de vue à l'exposition.
"Dessine-moi un poney ..."
Die Entwicklung Limbachs (und Umgebung) von 1702 bis zur Gegenwart: Zufall oder Verkettung ?
El realismo magico en Garcia Márquez.
En quoi l'isolement ou la réinsertion des malades mentaux dans la société modifient-ils le concept de norme mentale ?
Étude de la mucoviscidose au niveau scientifique et social.
Étude sur la nature de l'entreprise Comatrans S.A.
Étude sur le centre ornithologique de réadaptation de Genthod.
Évolution de la physique quantique.
Féminité et subversion: le libertinage par la marquise de Merteuil.
Femmes en guerre Femmes de paix.
Football et argent en Suisse aujourd'hui: un ménage difficile.
Francfort sur le Main.
Genève pourrait-elle vivre en autarcie avec des énergies renouvelables ?
"Haroutunian" résurrection
Histoire de la chirurgie.
"HISTOIART"
Interprétation personnelle du poème d'Arthur Rimbaud: "Le Dormeur du Val".
Jonglerie Diffusion S.A.: aspects économiques, humains et juridiques de l'entreprise.
KC.
La bête du Gévaudan.
La calligraphie arabe.
La Cornouailles en littérature.
La création de ma propre ligne de vêtements, avec un défilé à la clé.
La femme dans l'affiche publicitaire.
La guerre du Kosovo.
La Jalousie: "Communication conjugale et documentation théorique sont-ils des moyens pour éviter la jalousie dans un couple."
La place de la femme dans le métier d'ambulancier/ère.
La voile.
L'accès aux médicaments dans les pays en développement.
L'accueil et les soins d'un enfant placé en institution.
L'antimatière : de la production à l'utilisation.
L'approche d'un personnage théâtral.
L'Atlantide.
L'attitude : nouvelle illustrée.
Le bilinguisme : avantage ou handicap dans le développement d'un enfant ?
Le Bouddhisme. Qu'est-ce que la pratique du bouddhisme au quotidien apporte à quelques adeptes vivant dans la région genevoise ?
Le chant corse : support d'un message.
Le dessin de presse : armes pour la paix.
Le droit à l'éducation en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.
Le génie génétique.
Le graffiti de la culture *Hip-hop*.
Le mariage et ses conséquences pour une femme.
Le *Matte Painting*, un métier qu'exerce Deak Ferrand dans le monde des effets spéciaux.
Le moteur à explosion.
Le placebo et l'effet placebo.
Le processus de conversion. Du catholicisme au bouddhisme.
Le rire et la santé.
Le rôle du bijou à travers les siècles.
Le statut social de l'enfant actuellement et dans l'histoire.
Le streghe di Benevento.
Le théâtre comique.
Le Tibet : doit-il être indépendant ?
Le tourisme profite-t-il davantage aux touristes ou aux habitants ?
Le transit de Venus.
Le triangle forestier des landes de Gascogne.
Le troisième œil.
L'écume des Jours. Expérience théâtrale pataphysique.
Les aspects sociaux et psychologiques de l'avortement.
Les différences sociales et culturelles entre Berlin Est et Ouest.
Les larmes noires.
Les ondes électromagnétiques des appareils électroniques et leurs conséquences sur notre santé.
Les phobies.
Les rapports politiques, l'économie et l'administration de la République de Dubrovnik pendant son âge d'or.
Les risques des centrales nucléaires.
Les technologies des moteurs de demain.
Les technologies scalaires : science ou science fiction ?
Les Troubles Obsessionnels Compulsifs.
L'évolution du téléjournal.
L'horlogerie à Genève.
L'hypnose médicale à travers une expérience personnelle.
L'hypnose médicale : sa description et les conditions pour qu'elle ait lieu.
L'immigration à Genève et ses principales influences sur la population.
L'influence d'une émotion sur une œuvre : Rodin.
L'insertion scolaire à Genève des enfants de réfugiés ou d'émigrés clandestins.
L'intégration des femmes dans les arts martiaux : l'exemple chinois.
L'intégration scolaire d'un enfant déficiente mentale dans une école primaire publique.
L'Opus Dei.
L'énigme du 5^{ème} postulat d'Euclide
Pénurie de pétrole : quelles sont les alternatives ?